



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 75949

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la présence militaire française en Afghanistan. À l'heure actuelle, 220 militaires de nos armées participent à la formation de l'armée afghane dans le cadre des OMLT (*operational mentoring and liaisons teams*). L'objectif de cette armée étant d'atteindre un effectif de 260 000 hommes d'ici 2014, il semble logique de penser que la formation ira crescendo dans les quatre années à venir. Il lui demande s'il entend augmenter en rapport le nombre de militaires français au sein des OMLT.

Texte de la réponse

Le dispositif militaire français engagé dans le cadre des opérations en Afghanistan se compose de près de 4 000 militaires des armées et de la gendarmerie. La mission de ce dispositif est de sécuriser les zones placées sous la responsabilité française pour permettre les opérations de développement et de reconstruction et le déploiement des services de l'État, ainsi que de soutenir la montée en puissance de l'armée nationale afghane (ANA) afin qu'elle puisse reprendre à son compte les missions de sécurisation du pays. Le dispositif militaire français s'articule autour d'une brigade (la task force La Fayette), composée de deux bataillons d'infanterie, d'un bataillon d'hélicoptères et des appuis associés. Il est complété par un détachement de chasse stationné à Kandahar, un détachement de transport tactique basé à Douchanbé au Tadjikistan et un détachement drone de niveau opératif déployé sur la base américaine de Bagram. La France participe, en outre, à la composante maritime de l'opération « liberté immuable » avec un bâtiment de la Marine nationale. Enfin, un détachement d'encadrement de l'armée et de la police afghanes et un détachement d'instructeurs dans les écoles afghanes viennent compléter le dispositif français, dans le cadre de la mission de formation de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord en Afghanistan (NATO training mission in Afghanistan ou NTM-A). La France accompagne depuis 2002 la montée en puissance de l'ANA en assurant la formation des officiers, en participant à la formation des commandos et en conseillant les unités afghanes sur le terrain dans le cadre des OMLT (*operational mentoring and liaison teams*). Les OMLT sont des équipes de conseillers et instructeurs intégrées dans les unités opérationnelles de l'armée afghane, qu'elles accompagnent et conseillent dans toutes leurs missions, à l'instruction ou au combat. La France fournit actuellement six équipes OMLT composées de 290 militaires. Elles accompagnent la majeure partie de la 3e brigade du 201e corps de l'ANA dont la zone de responsabilité inclut la zone d'action française, de Kapisa-Surobi. Une équipe est déployée en Oruzgan auprès de la 4e brigade du 205e corps de l'ANA, aux côtés des militaires néerlandais qui opèrent dans cette zone. Une OMLT française supplémentaire sera mise en place d'ici à octobre 2010. Ce renforcement du dispositif français de conseil et d'instruction au profit de l'armée afghane dans la zone d'action de la brigade La Fayette s'inscrit dans le cadre d'une approche globale appliquée à la zone de responsabilité française. Ainsi, les forces de sécurité afghanes opèrent en permanence aux côtés de la brigade La Fayette. Ensemble, les militaires afghans accompagnés des OMLT françaises et les policiers afghans aux côtés des gendarmes français sont chargés de sécuriser les régions de la Kapisa et de la Surobi pour couvrir des actions de développement conduites par l'équipe de reconstruction américaine ou soutenue par les services de l'ambassade française qui concentre

également ses efforts sur notre zone de responsabilité. Le déficit en OMLT sur l'ensemble du théâtre afghan ne s'élève aujourd'hui qu'à quatorze OMLT sur les 206 requises par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). La certification progressive des brigades afghanes devrait conduire à équilibrer les efforts engagés et conférer une réelle autonomie d'action à certaines d'entre elles, ce qui devrait avoir un effet encourageant important sur l'ensemble de l'ANA. La France participe également à la formation des forces de sécurité afghanes dans les écoles du pays. La méthode adoptée vise à préparer des formateurs afghans à conduire de façon autonome les opérations d'instruction des militaires de l'ANA. Cette méthode sera notamment appliquée au sein de l'école des blindés afghane. Par ailleurs, le détachement français « Epidote » assiste les militaires afghans pour la formation des officiers de l'ANA afin de renforcer le niveau d'encadrement et consolider la motivation du personnel servant au sein de l'armée nationale afghane. L'ensemble de ces actions est conduit en coordination avec nos principaux partenaires de la NTM-A, dont l'activité recouvre tout le spectre des besoins, de la formation initiale à la formation supérieure, et vise à aboutir à une autonomie rapide de l'outil de formation afghane. Initialement, l'objectif était de disposer à terme, pour les forces de sécurité afghanes, d'un format de 230 000 hommes (134 000 militaires pour l'ANA et 96 000 hommes pour la police nationale afghane). Préalablement à la conférence de Londres sur l'Afghanistan, qui s'est tenue le 28 janvier 2010, cette cible a été revue à la hausse, l'objectif étant désormais de porter l'ensemble des forces de sécurité afghanes au format de 305 600 hommes (171 600 militaires et 134 000 policiers) à l'échéance d'octobre 2011.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75949

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3810

Réponse publiée le : 3 août 2010, page 8535